

Dijon, le 29 septembre 2023

## **Apec et Akto s'engagent en faveur de la mobilité professionnelle des cadres en Bourgogne-Franche-Comté**

**Acteurs clés de l'emploi et de la formation sur le territoire, AKTO, opérateur de compétences, et l'Apec, Association pour l'emploi des cadres, signent une convention régionale en Bourgogne-Franche-Comté. L'objectif de ce partenariat est d'accompagner la mobilité des cadres au regard des métiers cibles d'AKTO, OPCO de 27 branches professionnelles du secteur des services.**

En Bourgogne-Franche-Comté, une majorité de secteurs professionnels d'AKTO connaissent de fortes évolutions et font face à des difficultés de recrutement. Celles-ci sont liées à une pénurie de candidats sur le marché de l'emploi, à un décalage entre les candidatures et les profils recherchés, au manque d'attractivité de certains métiers et à l'évolution de certains métiers.

D'une durée de 2 ans, le partenariat entre AKTO et l'Apec porte sur le développement de l'emploi, de l'alternance et des reconversions professionnelles des cadres dans le secteur des services. Il met en place des actions communes pour répondre concrètement aux tensions de recrutement structurelles et conjoncturelles auxquelles sont confrontées les entreprises adhérentes d'AKTO. Cette convention a pour ambition de:

- Faciliter la mise en relation entre les employeurs et les cadres et jeunes diplômés ;
- Favoriser la reconversion des cadres demandeurs d'emplois vers les secteurs en déficit de recrutement au sein des branches d'AKTO ;
- Attirer les jeunes diplômés et les publics spécifiques (cadres seniors, cadres demandeurs d'emploi longue durée etc.) vers les métiers des branches rattachées à AKTO, en lien avec sa politique alternance.

Afin d'atteindre ces objectifs, 4 axes de collaboration ont été définis :

- La promotion des métiers ;
- La valorisation de l'alternance à partir de bac+3 pour sécuriser les parcours et aider à l'insertion professionnelle ;
- L'accompagnement des entreprises et des salariés ;
- Et la professionnalisation des acteurs.

*"Ce partenariat avec un acteur de premier rang comme l'Apec renforce l'assistance qu'AKTO apporte aux 80 000 entreprises de Bourgogne Franche-Comté relevant des 27*

branches professionnelles de son périmètre. D'autant plus dans un contexte où les employeurs ont de plus en plus de mal à trouver les compétences correspondant à leurs attentes", s'enthousiasme Laurent Barthélémy, Président d'AKTO.

"Cette convention va permettre de mieux connaître les attentes professionnelles des cadres dans la région, tout en explorant comment attirer les jeunes diplômés vers nos branches et favoriser leur insertion professionnelle. En Bourgogne-Franche-Comté, les branches professionnelles des restaurations rapides, de commerce de gros, de la formation, du travail temporaire ou encore de l'hôtellerie restauration sont en grandes demandes de tous types de profils" rajoute Jean Hédou, Vice-Président d'AKTO.

"Nous nous réjouissons de ce partenariat avec AKTO. Nous sommes particulièrement attentifs aux difficultés de recrutements auxquelles sont confrontées toutes les entreprises, y compris celles des secteurs des services, qui recrutent aussi des cadres. À travers ce partenariat, nous œuvrons pour promouvoir les opportunités qu'offrent les entreprises des branches professionnelles d'AKTO. Nos actions communes vont d'une part permettre d'accompagner au mieux les besoins en recrutement des entreprises du territoire, et d'autre part de favoriser l'insertion professionnelle des cadres, y compris les publics qui en ont le plus besoin comme les jeunes diplômés ou les cadres demandeurs d'emploi." a déclaré Christian Clémencelle, président du Comité Paritaire de l'Apec Bourgogne Franche-Comté.

#### **Contacts presse :**

[estelle.agnel@tbwa-corporate.com](mailto:estelle.agnel@tbwa-corporate.com) - 06 07 46 34 89  
[pierre-yves.galley@tbwa-corporate.com](mailto:pierre-yves.galley@tbwa-corporate.com) - 06 42 98 71 47

#### **À propos d'AKTO :**

AKTO est l'opérateur de compétences de 27 branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes actifs sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 27 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (en métropole et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

#### **AKTO en quelques chiffres :**

AKTO accompagne 327 000 entreprises, parmi lesquelles 87% de TPE et 3,6 Millions de salariés. En 2022, plus de 617 000 salariés ont bénéficié d'une formation et plus de 127 000 personnes sont entrées en alternance. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire en métropole et dans les DROM dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint Barthélemy et Saint-Martin. A Saint-Pierre et Miquelon, AKTO assure la gestion des fonds de la formation.

### **À propos de l'Apec :**

L'Association pour l'emploi des cadres se mobilise auprès des cadres et des jeunes diplômé.es à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Elle est acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP).

L'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME confrontées à des difficultés de recrutements, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin pour se développer.

Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre.

L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

### **L'Apec Bourgogne-Franche-Comté en quelques chiffres :**

Présente à Dijon, Besançon et Sochaux-Montbéliard

4 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagnés en 2022

1 000 entreprises accompagnées

En savoir plus : [corporate.apec.fr](http://corporate.apec.fr)

### **Contacts presse :**

Apec BFC : Anne-Sophie Collinet - [anne-sophie.collinet@apec.fr](mailto:anne-sophie.collinet@apec.fr) – 03 80 54 17 69

Apec : Mendrika Lozat – 06 74 94 76 24 – [mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr) - Twitter : @ApecInfoPresse